

Le Conseil départemental de la Mayenne
Recrute
SOUS CONDITIONS STATUTAIRES

pour sa Direction de la solidarité
Direction de la protection maternelle et infantile
Service agrément, accueil petite enfance

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

Service recrutement et accompagnement

**un chef ou une cheffe de service agrément accueil
petite enfance (H/F)**

Éléments de contexte

La Direction de la Protection Maternelle et Infantile (DPMI) met en œuvre les compétences du Département en matière de modes d'accueil individuels et collectifs du jeune enfant. Elle est en charge des actions relatives aux procédures d'agrément des assistants maternels, des maisons d'assistants maternels (MAM), leur suivi, leur contrôle, la formation obligatoire et procédures d'ouverture et de contrôle des établissements d'accueil collectif.

La Mayenne comptait au 31/12/2017 sur son territoire 2 708 assistantes maternelles agréées accueillant au total 6 417 enfants (79 MAM incluses) ainsi que 35 structures d'accueil de jeunes enfants (crèches, multi-accueils ou haltes garderies) disposant de 860 places. Les assistants familiaux sont au nombre de 377.

Missions du poste

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice adjointe de PMI, vous êtes chargé de mettre en œuvre les missions d'accueil de la petite enfance telles que définies réglementairement et selon les orientations du Département.

En tant que chef de service, vous serez plus particulièrement chargé de :

- assurer une fonction hiérarchique auprès de l'équipe dans le cadre de la gestion des ressources humaines (planning, évaluation, recrutement),
- assurer l'accompagnement et l'encadrement technique de l'équipe en assurant l'harmonisation des pratiques professionnelles, en élaborant et en actualisant les procédures,
- animer le service dans une logique de synergie et de transversalité au sein de la DPMI ainsi qu'avec les autres services de l'Institution,
- concourir à la mise en œuvre de la politique départementale dans le domaine de l'accueil petite enfance,
- veiller à préserver, poursuivre et développer le partenariat,
- participer au rapport d'activité de la direction,
- veiller à la mise à jour régulière des connaissances relatives à la législation et assurer une veille documentaire,
- participer à vie institutionnelle,
- favoriser l'accueil de stagiaires.

Concernant l'accueil individuel, vous êtes chargé de :

- organiser, coordonner et superviser l'agrément, la formation, le suivi et le contrôle des assistants maternels et familiaux,
- superviser les dossiers, les projets, les suivis des maisons d'assistants maternels,
- apporter une expertise sur l'analyse des dossiers, les argumentations de refus d'agrément, les contentieux, les recours gracieux,
- évaluer dans le cadre de l'agrément, les situations de risque ou de danger pour un enfant accueilli par un assistant maternel ou familial,
- organiser et gérer le suivi de la Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD),
- superviser l'organisation des élections des représentants des assistants maternels et familiaux qui a lieu tous les 6 ans.

Concernant l'accueil collectif, vous êtes chargé de :

- superviser les projets d'ouverture, assurer le soutien technique en amont des projets, assurer la promotion et gérer l'agrément, le suivi et le contrôle des établissements d'accueil collectif,
- analyser les différentes demandes et dispenser un avis conforme aux décrets, coordonner les informations et le suivi des dossiers,
- rédiger un avis suite à la demande des services de la DDCSPP,
- superviser les attributions de subventions annuelles concernant les lieux d'accueils parents-enfants (LAEP).

Profil

- *référence grades : cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs, cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs, grades d'attaché territorial à attaché principal,*
- *référence métier : chef de service,*
- maîtrise du cadre réglementaire et juridique relatif aux assistants maternels et familiaux,
- connaissance de la loi de 2007 et 2016 réformant la protection de l'enfance,
- connaissance des lois sur les établissements d'accueil de jeunes enfants (décret n° 2010-613 du 7 juin 2010),
- connaissance des lois et décrets concernant l'accueil des enfants de moins de 6 ans en accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs (ACCEM),
- maîtrise de l'écrit, de la forme juridique de l'écrit, capacité d'analyse et de synthèse et de rigueur administrative,
- maîtrise de l'outil informatique, des logiciels métier SOLIS, NOVA,
- réelle aptitude au management, à l'animation d'équipe,
- capacité d'écoute, d'analyse, de réactivité,
- capacité d'organisation et aptitude au travail en équipe,
- poste à temps plein.

Affectation : Direction de la Protection Maternelle et Infantile

Résidence administrative : Laval

Poste à pourvoir au 1^{er} février 2019

Merci d'adresser votre candidature comprenant une lettre de motivation, un CV et pour les fonctionnaires, le dernier arrêté de situation statutaire **avant le 27 décembre 2018** par mail : recrutement@lamayenne.fr

ou par voie postale à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental de la Mayenne
Hôtel du département
Direction des ressources humaines
Service recrutement et accompagnement
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX**